



Déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux
non soumis à permis de construire portant sur
une maison individuelle et/ou ses annexes

N° 13703*04

RF



DP 09202516 09/05/2016
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie



02 MAI 2016

le Cachet de la mairie au moment de la réception

Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National

Formulaire à compléter

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour vérifier que vos travaux sont bien soumis à déclaration préalable, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie.

1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^{ème}, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance

Date : _____

Département : _____

Commune : _____

Pays : _____

VU POUR ETRE ANNUXE
AU DOSSIER N°

Vous êtes une personne morale

Dénomination : ABITA COLOMBES

Raison sociale : _____

N° SIRET : 5105450310021 Type de société (SA, SCI,...) : SAS

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : RICLET

Prénom : LUC

2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 6b

Voie : Rue des Bois

Lieu-dit : _____

Localité : SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Code postal : 44230 BP : _____ Cedex : _____

Téléphone : 0664645188

indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : _____

Division territoriale : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne,
veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale

Nom : _____

Prénom : _____

OU raison sociale : _____

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si cette personne habite à l'étranger : Pays : _____

Division territoriale : _____

Téléphone (facultatif) : _____

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____ @ _____

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

- Références cadastrales : section et numéro¹ (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer tous les numéros de parcelles) : AT 52 a

• Adresse du terrain

Numéro : 43 Voie : Rue Godon
Lieu-dit : Localité : 92 700 Colombes

- Superficie du terrain (en m²) : 287 m² environ

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case

Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

4 - Le projet

4.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)

Nouvelle construction

Type d'annexe créée : Piscine Garage Véranda Abri de jardin

Autre (précisez) :

Travaux sur une construction existante

Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

Autre (précisez) :

Clôture

Courte description de votre projet (facultatif) :

Suite à une division parcellaire (DP n° 092 025 16 00114), modification de la clôture sur rue :

- création d'un portail coulissant et d'un poteau, déplacement du portillon avec création de 2 poteaux, et remplissage de la grille.

Votre projet concerne : votre résidence principale votre résidence secondaire

4.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)

Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :

- la surface de plancher existante : _____
- la surface de plancher créée : _____
- la surface de plancher supprimée : _____

5 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. (Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires).

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront, en cas de création de surfaces nouvelles, au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

A ... *Colombes*
Le : *2 Mai 2016*

Signature du déclarant

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.

Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13404.

1 En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

19/05



République Française
Département des Hauts-de-Seine
DIRECTION DE L'URBANISME
SERVICE DROIT DES SOLS
Tél. : 01.47.60.80.80
Fax : 01.47.60.41.83

A rappeler pour toute correspondance

Numéro de dossier : DP 092 025 16 00137
Date de dépôt : 02/05/2016
Identité du demandeur : ABITA COLOMBES
Adresse des travaux : 43 RUE GODON

Destinataire(s) : S. TECHNIQUES VORIE (DT)
9 avenue Victoire
92700 COLOMBES

Affaire suivie par : Mme ANCELIN

OBJET : Consultation des personnes publiques, services ou commissions intéressés

Veuillez trouver ci-joint le dossier de Déclaration préalable déposé le 02/05/2016 en mairie de COLOMBES

Si vous estimatez que le dossier ne comprend pas toutes les pièces et informations exigées en application du code de l'urbanisme vous devez me faire parvenir vos observations le plus rapidement possible. Je vous rappelle que pour ce dossier, la demande de pièces doit être reçue par le demandeur au plus tard le 02/06/2016, faute de quoi, cette demande ne modifierait pas les délais d'instruction de la demande.

En application des articles R.423-59 et suivants du code de l'urbanisme, vous disposez d'un délai de 1 mois à compter de la réception du dossier dans votre service pour me faire parvenir votre avis sur le dossier. Passé ce délai, vous serez réputé avoir émis un **avis favorable** sous réserve des exceptions prévues par les articles R.423-60 à R.423-71.

Votre avis, notamment s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous invite donc à me faire parvenir rapidement vos observations au service instructeur.

AVIS DU SERVICE

*Avis favorable, la réalisation
d'une entree charretiere et à
la clauze du militariaire. Les
travaux sont réalisés par le bailleur
de la ville, sous contrôle du service
infrastructure.
Le 10 mai 2016 K.Picot*

Fait à COLOMBES, le 10/05/2016

Pour le Maire et par délégation

La Responsable du Service Droit des Sols
Catherine BARON



VU POUR ETRE ANNEXE
AU DOSSIER N°

DP 09202516 0137

DÉCLARATION PRÉALABLE

DÉCLARANT :

Abita Colombes - 6 B rue des Bois
44 230 Saint-Sébastien-Sur-Loire

VILLE DE COLOMBES

02 MAI 2016

ARRIVE LE

TERRAIN :

Parcelle AT 52 - partie a (maison existante)
43 rue Godon - 92 700 Colombes

PROJET :

Suite à une division parcellaire (DP n° 092 025 16 00114), modification de la clôture sur rue : création d'un portail coulissant et d'un poteau, déplacement du portillon avec création de 2 poteaux, et remplissage de la grille.



> MODIFICATION DE LA CLOTURE SUR RUE

Portail automatique coulissant
3,50 m de largeur : métal thermoïaque coloris noir (modèle occultant)

Poteau n°1 pour portail

idem existant : éléments de pilier briques jaunes et chapeau briques rouges

Ferronneries conservées

avec ajout de plaques de métal occultantes

Portillon existant déplacé

avec ajout de plaque de métal occultante en partie supérieure

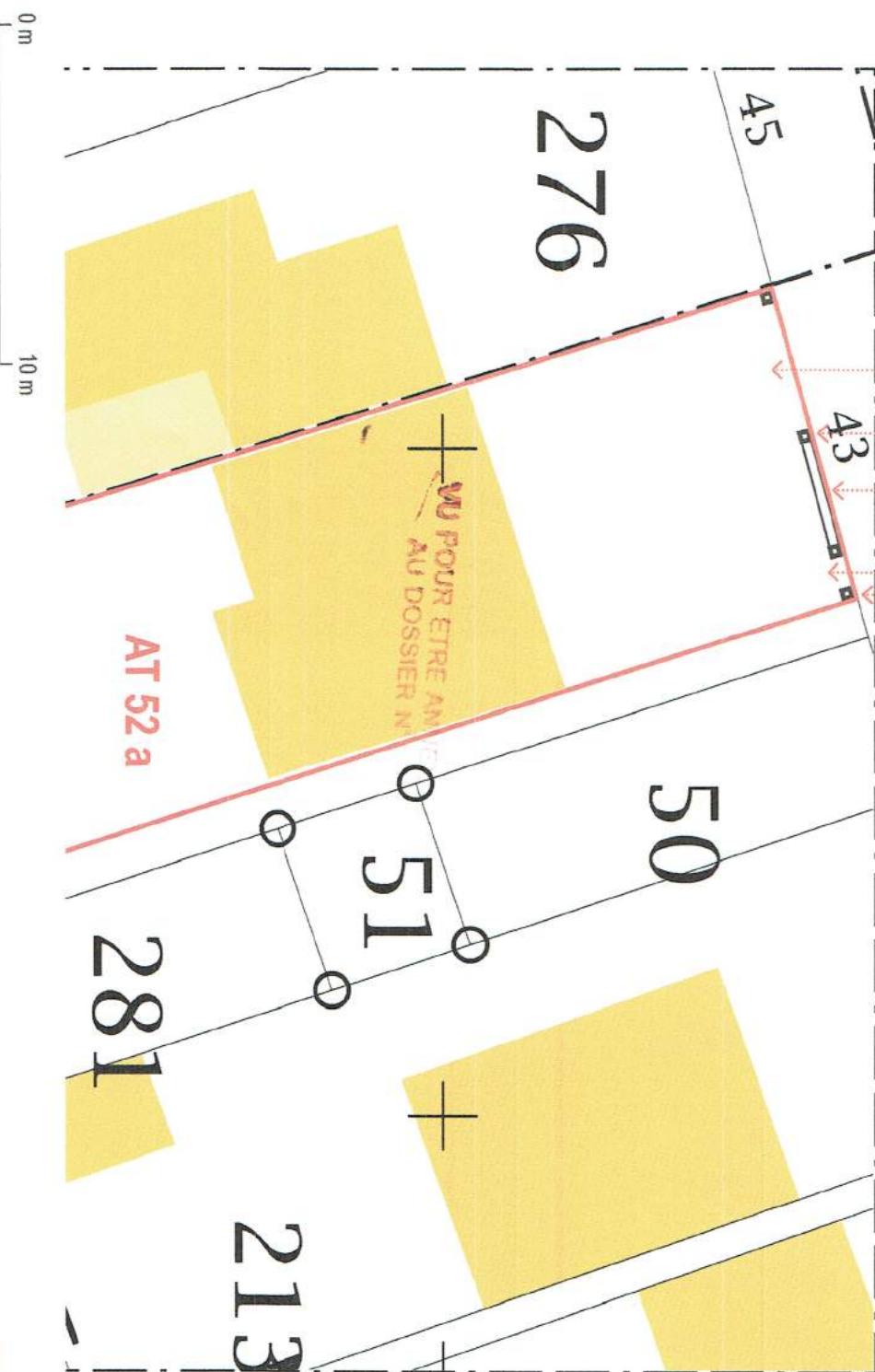
Poteau n°2 pour portillon

idem existant : éléments de pilier briques jaunes et chapeau briques rouges

VILLE DE COLOGNE
02 MAI 2016
ARRIVE LE

DP 0 9 2 0 2 5 1 6 0 1 3 2

ÉCHELLE 1/200 ème



DP 09202516 0137



VU POUR ÊTRE ANNEXE
AU DOSSIER N°

> MODIFICATION DE LA CLOTURE SUR RUE :

Poteau x2 pour portillon
idem existant : éléments de pilier briques jaunes et chapeau briques rouges

Portillon existant déplacé
avec ajout de plaque de métal occultante
en partie supérieure

Poteau x1 pour portail
idem existant : éléments de pilier briques jaunes et chapeau briques rouges

Ferronneries conservées
avec ajout de plaques de métal occultantes

Portail automatique coulissant
3,50 m de large : métal thermolaqué
coloris noir (modèle occultant)

> CLOTURE SUR RUE

Portail automatique coulissant

3,50 m de largeur
métal thermolaqué coloris noir (modèle occultant)

Poteau x1 pour portail

idem existant
éléments de pilier briques jaunes et chapeau briques rouges

Portillon existant déplacé

avec ajout de plaque de métal occultante en partie supérieure

Poteaux x2 pour portillon

idem existant
éléments de pilier briques jaunes et chapeau briques rouges

Ferronneries conservées

avec ajout de plaques de métal occultantes

> CLOTURE DE SÉPARATION

Clôture type "Woodstone" de 2m de hauteur

linéaire de 9,10 m à l'avant & 11,10 m à l'arrière
poteaux béton teinte sable
sousbasement de 50 cm béton teinte sable
panneaux de bois teinte foncée de 1,50 m de hauteur

> VÉGÉTATION

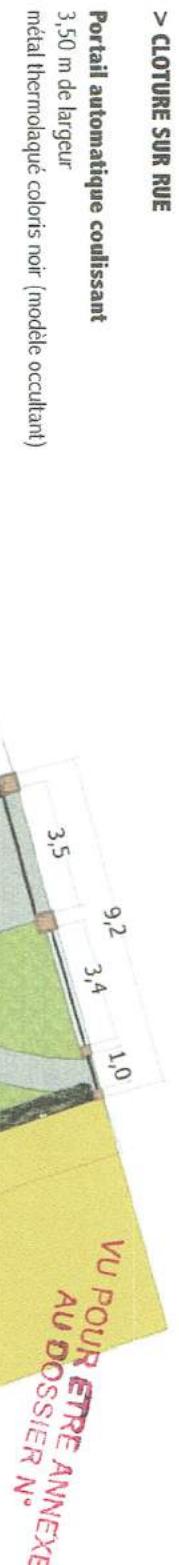
Haie de 2m de hauteur environ

linéaire de 9,10 m & 9,70 m sur les limites de propriété avant
linéaire de 11,10 m & 12,50 m sur les limites de propriété arrière

Haie de bambous & arbres de hautes tiges

linéaire de 9,90 m en fond de parcelle
arbres type Magnolia par exemple

Abaissement du trottoir face au portail
Emprise Bâti (au-dessus de 60 cm) = 85 m² env. soit 29,6% (pour 40% maxi)
Espace Planté = Pleine Terre = 125 m² env. soit 43,5% (pour 40% mini)

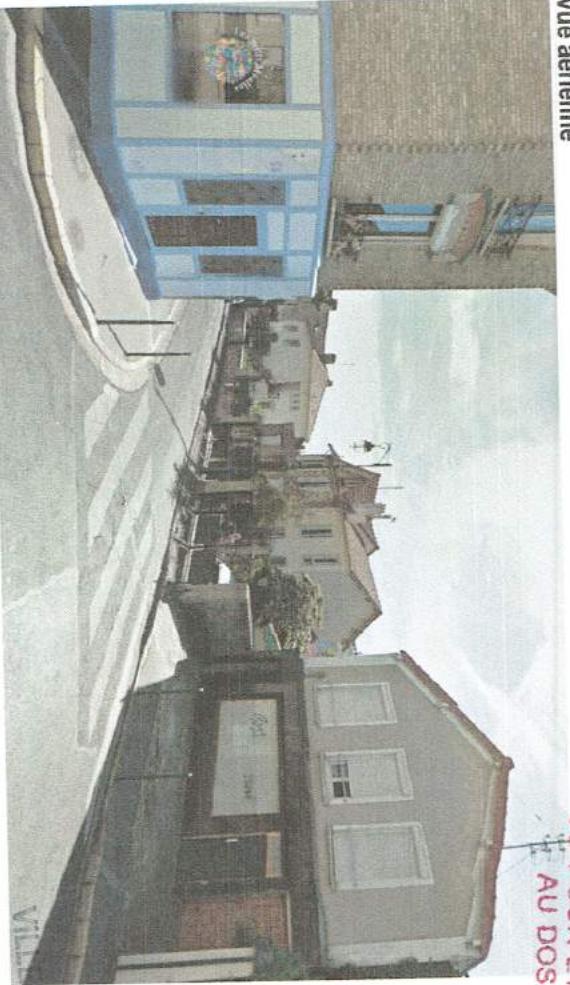


DP 09202516 0137

DP 09202516 0137



DP 8a

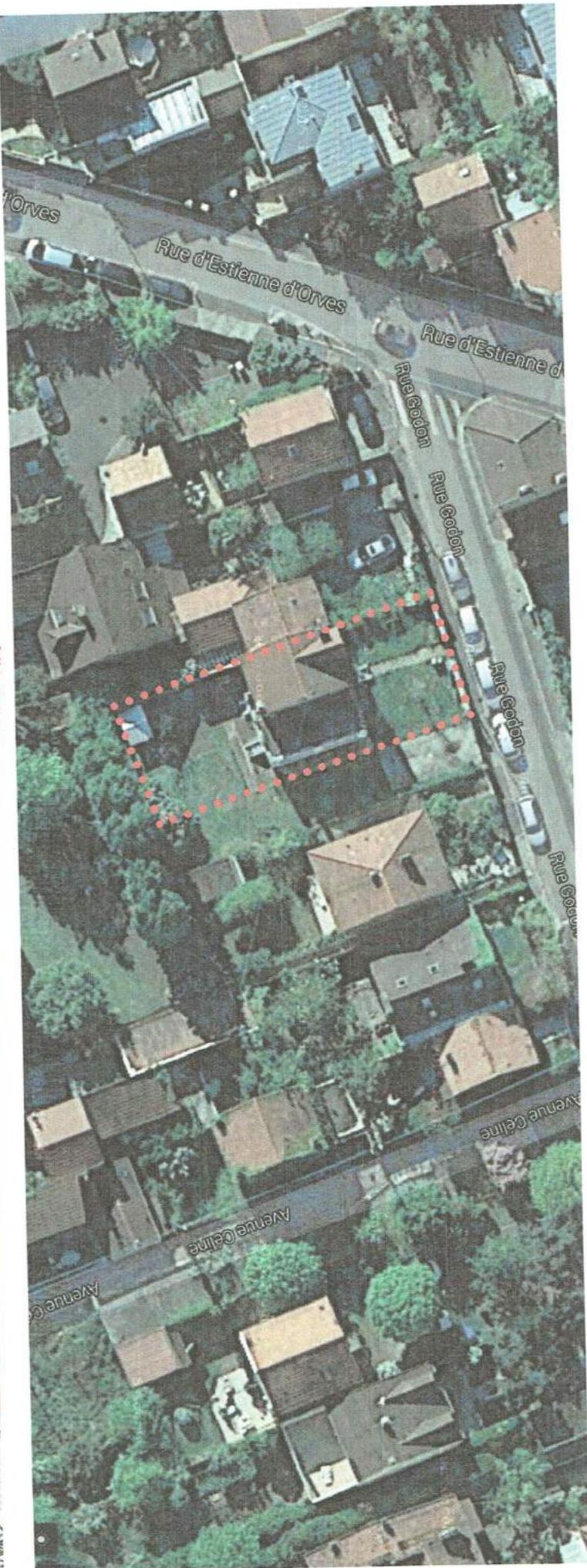


VILLE
DÉC

02 MDP 8616

JERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN - DP 8 -

Vue aérienne

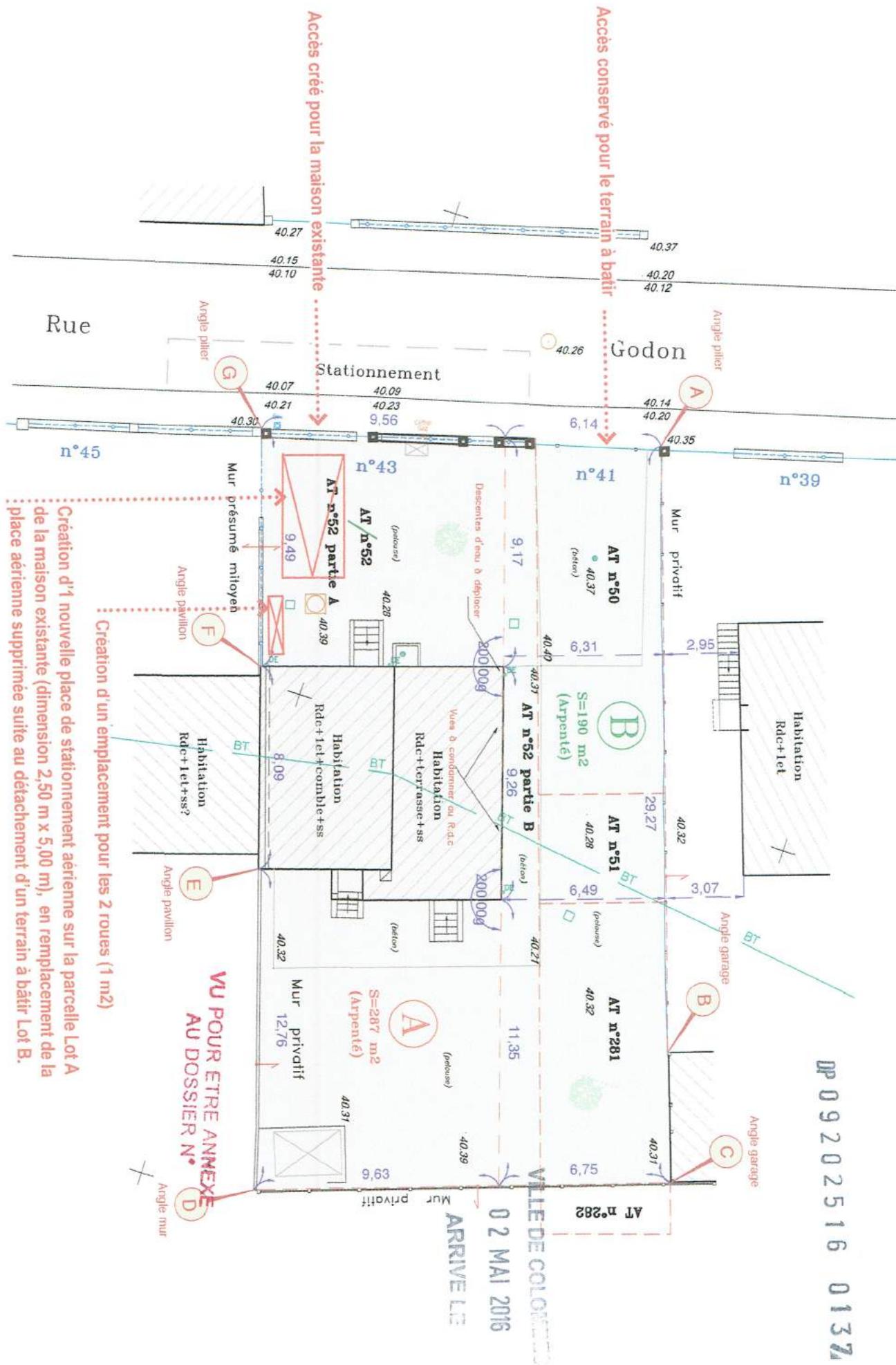


VU POUR ETRE ANNEXE
AU DOSSIER N°



ÉCHELLE 1/200 ème

0m
10m



DP n° 092 025 16 00114 déposée le 15/04/2016